

qu'elle lui sera annoncée selon la coutume.

Le Roi voulant connoître avec exactitude l'état actuel de son Militaire, a jugé à propos de choisir trois des anciens Lieutenans-Généraux de ses Armées pour faire dans son Royaume les tournées que le Marquis de Monteynard, Secrétaire d'Etat ayant le Département de la guerre, leur indiquera sur les ordres qu'il en a reçus de Sa Majesté. Les Comtes de Maillebois, d'Hérouville & de Mailly-d'Haucourt sont les trois Officiers-Généraux qui ont été chargés de cette commission, avec le titre de Directeurs-Généraux des Camps & Armées du Roi. Ils doivent visiter chacun un tiers du Royaume, pour constater l'état des troupes, des fortifications & tout ce que doit parfaitement connoître le Ministre de la guerre. Mais sur ce que Mrs. les Maréchaux de France ont itérativement représenté au Roi, que Mr. le Comte de Maillebois ne pouvoit pas exercer l'emploi qui lui étoit confié, à cause de l'affaire qu'il eût avec le feu Maréchal d'Estrées & qui fut portée au Tribunal en 1758. Sa Maj. a retiré le titre dont Elle l'avoit pourvu, & l'a conféré à Mr. le Comte de Mui, Lieutenant-Général.

Nous finirons ce long article de *France*, que les matières trop remarquables nous ont obligés de pousser au-delà des bornes prescrites, par un incendie arrivé à *Pont-à-Mousson*, dont nous n'avons pu faire usage plutôt, la relation ne nous étant parvenue qu'au mois de Mars.

Le 25. Janvier dernier, à sept heures & quelques minutes du matin, pendant que les Religieux étoient au Chœur, un feu s'alluma avec tant de fureur dans l'Abbaye de Ste. Marie de *Pont-à-Mousson* en Lorraine, Ordre de Prémontré, qu'un quart-d'heure après il fut répandu dans toutes les parties de la Maison, qui cependant étoit composée de trois

Ailes

*Incendie*